

Extrait Pappers du registre national du commerce et des sociétés

à jour au 21 octobre 2021

IDENTITÉ DE LA PERSONNE PHYSIQUE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	818 853 582 R.C.S. Cannes
<i>Date d'immatriculation</i>	27/08/2018
<i>Nom, prénoms</i>	MERKS Jasmine, Bernardina, Maria
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 09/06/1988 à Framingham
<i>Nationalité</i>	Néerlandaise
<i>Domicile personnel</i>	93 Rue Saint Sauveur 06110 Le Cannet

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITÉ ET L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	93 Rue Saint Sauveur 93 Rue Saint-Sauveur 06110 Le Cannet
<i>Nom commercial</i>	THE JUICE BOX
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Préparation de plats préparés à emporter et sur place, vente de boissons chaudes et froides sans alcool
<i>Date de commencement d'activité</i>	21/03/2016
<i>- Mention n° 42978 du 27/08/2018</i>	En application de l'article R 123-96 du code de commerce, l'activité de marchand ambulant est sous condition suspensive de la délivrance de l'autorisation par l'autorité compétente. La pièce justificative doit être fournie au Greffe dans les quinze jours de sa délivrance par l'autorité compétente. Faute pour l'assujetti de respecter ce délai, le greffier procède comme il est dit au 2ème alinéa de l'article R 123-100 du code de commerce.
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe